

Cancer : 40% des femmes font l'impasse sur le frottis



Chaque année, plus de 1 100 femmes meurent du cancer du col de l'utérus en France. Ce cancer, qui a pour principale cause une infection aux papillomavirus humains (HPV) peut pourtant être détecté grâce au dépistage via un frottis réalisé tous les trois ans. À l'occasion de la semaine européenne de prévention et de dépistage du cancer du col de l'utérus, qui se déroule du 24 au 30 janvier, l'Institut national du cancer et le ministère de la Santé lancent une nouvelle campagne d'information pour rappeler aux femmes l'importance de se faire dépister régulièrement.

Quatrième cancer le plus fréquent chez la femme derrière ceux du sein, du côlon et du poumon, le cancer du col de l'utérus est la cause chaque année en France de plus de **1 100 décès**. Pourtant, s'inquiète l'Institut national du cancer (INCa), **40%** des femmes de plus de 25 ans ne réalisent pas de **frottis** régulièrement. Pire : passé 55 ans, les femmes sont plus de 50% à ne pas se faire dépister tous les trois ans.

Pourtant, la plupart de ces cancers pourraient être évités par un dépistage régulier par frottis. C'est pour rappeler aux femmes l'importance de se faire dépister régulièrement que se déroule **du 24 au 30 janvier** la semaine européenne de prévention et de dépistage du cancer du col de l'utérus. Coordonnée par l'INCa et le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, une nouvelle campagne d'information sera diffusée à la radio et portée par deux animatrices télé : Karine Ferri et Sophie Davant. Celles-ci s'adresseront plus particulièrement aux femmes qui se font dépister le moins régulièrement : **les femmes de 25-30 ans** et celles de **plus de 50 ans**.

Une campagne de dépistage nécessaire

Car si ces trois dernières décennies, les campagnes de dépistage et de vaccination ont permis de **réduire de moitié** le nombre de cancer du col de l'utérus, celui-ci reste **le douzième cancer le plus meurtrier en France**. Selon les chiffres de l'Institut de veille sanitaire (INVS), environ 3 000 cas sont diagnostiqués chaque année en France.

Causé dans 70% des cas par des virus appelés papillomavirus humains (HPV), qui se transmettent au cours de rapports sexuels, le cancer du col de l'utérus commence à se développer sans provoquer de symptôme particulier. D'où la nécessité d'être suivie régulièrement par un gynécologue et de se soumettre dès l'âge de 25 ans à des frottis réguliers pour le détecter tôt. D'après le docteur Jean-Luc Mergui, président de la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV), près de 10% de la population générale est porteuse de HPV et même 25% chez les femmes entre 25 et 35 ans. « Tous les gens qui ont une activité sexuelle rencontrent ce virus au cours de leur vie, explique-t-il à Metronews. Dans 90% des cas, on guérit seul, grâce à une immunité naturelle. Mais dans les 10% restants, le virus en persistant peut entraîner des lésions qui, si elles-mêmes persistent et ne sont pas dépistées, peuvent évoluer vers un cancer. »

Le frottis tous les trois ans, indispensable pour toutes les femmes de 25 à 65 ans

Recommandé pour les femmes de 25 à 65 ans, **le frottis** est un examen **remboursé par la Sécurité sociale** à pratiquer tous les trois ans, même en l'absence de rapports sexuels. Ni la grossesse, ni la ménopause, ne dispensent de l'examen. Selon l'Institut national du cancer, **ce dépistage régulier permet d'éviter près de 90% de cancers du col de l'utérus**.

En France, près de 9 frottis sur 10 sont réalisés par des gynécologues. Mais de nombreuses femmes n'ont pas de suivi gynécologique régulier, notamment les femmes de 50 à 65 ans et les femmes des catégories socioéconomiques les moins favorisées ou habitant certains départements à faible densité de médecins, notamment de gynécologues. Il est donc important de savoir qu'un frottis peut aussi être réalisé par un **médecin généraliste**, une **sage-femme** ou dans **différents lieux de soin** (centre de santé, centre de planification ou d'éducation familiale, ou, sur prescription, dans certains laboratoires d'analyses de biologie médicale).

Jusqu'à 19 ans et avant les premiers rapports sexuels : la vaccination

Depuis 2004, un vaccin préventif à destination des jeunes filles entre 11 et 14 ans existe pour prévenir les cancers du col de l'utérus car il constitue une protection efficace contre les principaux HPV. Il peut aussi être proposé en rattrapage aux jeunes filles jusqu'à 19 ans inclus.

Prescrit par un gynécologue ou le médecin traitant, le vaccin est généralement administré lors du rendez-vous vaccinal prévu entre 11 et 13 ans pour le rappel dTcaP (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite) et nécessite trois injections à intervalles réguliers. À ce jour, deux vaccins pour prévenir d'une contamination aux HPV sont disponibles sur le marché. Toutefois, il est important de savoir que la vaccination ne protège pas de tous les papillomavirus, mais des principaux HPV responsables de dysplasie du col. Elle n'élimine donc pas totalement le risque de cancer. La vaccination n'a pas non plus d'efficacité thérapeutique, c'est-à-dire qu'elle ne protège pas les femmes déjà infectées ni ne les guérit. Aussi, dès 25 ans, il est primordial de pratiquer un dépistage régulier par frottis tous les trois ans (après 2 premiers frottis normaux espacés d'un an). N'hésitez pas à évoquer auprès de votre médecin traitant ou gynécologue les questions que vous pourriez vous poser sur le vaccin contre les HPV ou le dépistage par frottis. **De nombreuses informations sur la vaccination et la prévention sont aussi disponibles sur e-cancer.fr ou auprès de la ligne Cancer Info au 0810 810 821.**

>> [Cancer du col de l'utérus : tout savoir sur le vaccin et le dépistage](#) <<

CHARLOTTE ARCE — Publié le Samedi 24 Janvier 2015

◀ FORME ◀ SANTÉ ◀ FEMMES ◀ CANCER

<http://www.terrafemina.com/forme/sante/articles/53075-cancer-40-des-femmes-font-limpasse-sur-le-frottis.html>